



Élus français (CARF) et italiens réunis pour le 3<sup>e</sup> Symposium de la coopération transfrontalière.

# La CARF accélère sur les projets transfrontaliers

Lors du 3<sup>ème</sup> Symposium transfrontalier à Vintimille, 41 communes françaises et italiennes du futur GECT des Alpes de la Mer ont planché sur leur feuille de route.

**L**es 15 communes de la CARF (Communauté d'agglomération de la Riviera française) et leurs voisines italiennes (26 communes, 19 en Ligurie et 7 au Piémont) n'ont pas attendu le feu vert des autorités nationales pour ébaucher la feuille de route à donner au futur GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale) des Alpes de la Mer. Réunies pour le 3<sup>e</sup> Symposium de la coopération transfrontalière à Vintimille le 26 novembre, organisée en partenariat avec l'Université Côte d'Azur et le CNR (Conseil national des recherches) italien, elles ont planché sur les projets à porter ensemble. "C'est une étape impor-

tante pour nos communes, avec un projet conçu par des acteurs du terrain pour apporter des solutions concrètes aux problèmes rencontrés au quotidien par les habitants de ce territoire transfrontalier", insiste le maire de Vintimille, Flavio di Muro. "Ce projet est innovant à plus d'un titre, il fait office pour nous de laboratoire, explique Robert Botteghi, chercheur associé à l'Université Côte d'Azur. Les collectivités locales n'ont pas les mêmes compétences de part et d'autre d'une frontière qui évolue aujourd'hui vers un bassin de vie transfrontalier grâce au Traité du Quirinal. Le GECT permettra de travailler sur des projets communs, d'accéder plus facilement à des fonds européens

surtout, c'est un engagement dans le temps long, à la différence des programmes Interreg dont la durée de vie est limitée".

## Priorité aux problèmes de mobilité

Premier constat des participants, les problèmes d'infrastructures et de mobilité viennent en tête des préoccupations des citoyens. Quelque 15.000 frontaliers passent la frontière chaque jour pour aller travailler, mieux connaître ces flux et dresser un état des lieux de l'offre de transports existante constituent un premier pas pour faire des propositions adaptées. L'atelier consacré à ce thème a permis de faire émer-

ger quelques pistes : une ligne de bus transfrontalière est en gestation dans le cadre du programme ALCOTRA Vie-MOB, l'ambition est de la pérenniser. Autre priorité, éliminer les ruptures de charge du nœud ferroviaire de Vintimille. Les travaux en cours, en partie financés par la région Ligurie pour faire évoluer l'électrification du réseau, devraient être achevés d'ici 2027. Autre demande, étudier la possibilité de navettes entre l'aéroport Nice Côte d'Azur et les communes du GECT, et même d'une liaison par bateau entre Vintimille, Monaco et Menton, sans oublier la jonction des pistes cyclables de part et d'autre de la frontière.

CHRISTIANE NAVAS

## Vers un démarrage du GECT en 2026

**Quatre ans après la signature du Traité du Quirinal, c'est un nouvel élan pour la coopération transfrontalière.**

● Signé en novembre 2021 entre la France et l'Italie, le Traité du Quirinal, qui fête ses quatre ans, n'a pas vraiment réussi à gommer les aspérités de la relation parfois tendue entre les deux pays. Il a permis en revanche de donner un nouvel élan à la coopération transfrontalière. La création du GECT des Alpes de la Mer en est

l'illustration. "Parce qu'il vise à répondre à des besoins concrets des habitants de ce territoire transfrontalier, notre GECT de proximité a exigé moins de deux ans pour aboutir. Nous attendons le retour des autorités nationales, mais nous sommes déjà prêts pour entrer en phase opérationnelle", précise le président de la CARF et maire de Menton, Yves Juhel. "Le dossier est en cours d'examen à la préfecture de région et l'Etat suit avec une attention soutenue ce projet,

cité comme exemple de coopération innovante, un outil pour améliorer la vie quotidienne des citoyens", souligne Laura Reynaud, sous-préfète Nice-Montagne. Quelques évolutions à la marge devraient être apportées, "rien de significatif" selon la sous-préfète. La CARF devra voter l'adoption de la version modifiée des statuts, même cursus côté italien avec un vote de chacune des 26 communes, ce qui risque de peser sur les délais pour lancer le GECT en 2026.

Pour Yves Juhel, c'est un peu un testament de fin de mandat, car le maire de Menton a décidé de ne pas se représenter. "Notre GECT de proximité est un projet qui me tient à cœur et j'espère pouvoir le mettre en place avant la fin de mon mandat". La volonté réciproque en matière de coopération transfrontalière constitue un facteur essentiel de succès, ont réaffirmé les participants au Symposium de Vintimille, mais qu'en sera-t-il avec de nouveaux élus ? CN

